

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

**ABONNEMENT.**  
SOMMAIRE:  
30 fr.  
16  
8  
Poste:  
35 fr.  
18  
10  
On s'abonne:  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
chez tous les libraires.

SAUMUR, 4 NOVEMBRE

## LES DRAGONNADES

Nous avons déjà parlé du deuxième centenaire de la révocation de l'Edit de Nantes du 1763 qui ont fait, à cette occasion, certains journaux de la gauche, libre-penseurs et professeurs d'athéisme. Philippe de Grandlieu, dans le *Figaro*, publie sur ce sujet un article intitulé: *Dragonnades*, qui fait justice des doléances et des protestations hypocrites des modernes persécuteurs. Les dragonnades de 1685 sont bien dépassées.

La première observation qui se présente, dit Ph. de Grandlieu, c'est que l'acte de 1685 avait pour lui l'approbation manifeste, éclatante de l'esprit public; et que, par l'assentiment général, personne ne le conteste. — « Ce qu'il y a de plus affreux à lire, avoue M. Spuller, c'est que la France de Louis XIV, dans sa grande majorité, applaudissait à cette barbare politique de persécution. » — M. de Pressensé le connaît également, et il n'y a pas un historien qui le nie.

La seconde observation, qui sans doute n'excuse pas la faute commise, mais qui cependant éclaire les faits, c'est que la mesure destinée à rétablir l'unité religieuse du royaume n'atteignait qu'une minorité infime dans la nation, puisque, suivant les calculs les plus authentiques, les huguenots qui sortirent alors de France pour conserver leur foi s'élevèrent à peine au chiffre de 300,000. A coup sûr, leur liberté de conscience était respectable, et il y avait autant d'abus à les violenter que s'ils eussent été dix millions. Mais enfin, ils n'étaient qu'une petite minorité, contre laquelle, tout le monde le reconnaît, Louis XIV était ostensiblement soutenu par l'opinion publique.

Est-ce au milieu de circonstances pareilles que s'accomplit la persécution de nos jours? — L'évidence crie tout le contraire!

Au lieu de s'exercer contre une mino-

rité, c'est contre des millions de citoyens, contre la majorité même du pays qu'elle est dirigée; et bien loin d'avoir pour elle l'assentiment national, elle soulève l'indignation universelle et jusqu'aux protestations des dissidents dont on se flattait d'obtenir le concours.

Le *tolle* a été universel parmi tous ceux qui revendiquent à titres divers la liberté de l'âme humaine, et il y a peu de jours encore, un vieux républicain notable qui mourait à Toulouse, le docteur Joly, ancien adjoint au maire et professeur à la faculté des sciences, faisait appeler le curé de sa paroisse, puis, après avoir reçu les consolations de la religion, prononçait avec fermeté ces paroles dignes d'être révélées: « En accomplissant ce grand acte, j'entends, moi, vieux républicain, qu'on y trouve une protestation contre les excès d'impiété qui se commettent en France au nom de la République et qui la déshonorent. » (*Journal de Toulouse*, 7 octobre 1885.)

Voilà, pour ne citer que quelques traits, comment est jugée la nouvelle révocation de l'Edit de Nantes; voilà comment vous avez avec vous la portion la moins suspecte de l'opinion publique!...

Et vous osez parler de violences d'il y a deux siècles!

Croyez-vous donc qu'on ne se souvienne plus des vôtres? de ces chapelles fermées, de ces foyers de charité éteints, de ces centres de bonnes œuvres dispersés, de ces serrures crochétées, de ces portes brisées à coups de hache, de ces murs renversés, de ces couvents assiégés par des régiments entiers et enlevés d'assaut comme des citadelles ennemies?

Croyez-vous qu'on ait oublié l'expédition de Frigolet, gloire immortelle du général Billot, la prise par la brèche des capucins de Nantes, l'occupation par la soldatesque des maisons de Trappistes, et cette invasion de Solesmes, où la brutalité des exécuteurs, après avoir mis la main au collet d'une duchesse, traînait les Bénédictins par les pieds, et la tête en bas, sur les dalles de leur chapelle, pour les jeter ensuite,

déguenillés et meurtris, dans la boue du chemin?

Ce sont bien là de vraies *Dragonnades*, car plus d'un régiment de dragons y était employé, à commencer par le 25<sup>e</sup> dont un des officiers protestait avec énergie contre l'avilissante besogne qu'on le contraignait de faire! Ce sont bien là de vraies *Missions bottées*, comme celles de 1685, et on reste confondu de l'effronterie qui les stigmatise dans le passé pour les recommencer, sans aucun prétexte, de nos jours!

Et ce n'est pas seulement dans les Cévennes et sur quelques points spéciaux du territoire que vous avez opéré comme vos prédécesseurs: c'est dans soixante-dix départements que vous avez sabré, pourchassé comme des malfaiteurs, des Maristes, des Franciscains, des Rédemptoristes, des Prémontrés, des Dominicains, des Eudistes, des Cisterciens, des Camaldules, des Barnabites, des Oblats, des Récollets, tous citoyens irréprochables, honorant la France par leurs vertus, leur charité, leur savoir!

Et le territoire continental n'a pas suffi à votre rage insensée: un décret de M. Grévy a étendu les mesures persécutrices jusqu'aux colonies, où vous avez détruit de vos mains l'influence civilisatrice qui faisait notre principale force, où vous avez atteint et arrêté dans sa patriotique expansion cette église d'Afrique qui, au témoignage même de vos agents, nous vaut plus qu'une armée pour la vraie conquête et l'assimilation de contrées rebelles!

Vous parlez du préjudice causé à la richesse française par les émigrations forcées du dix-septième siècle! — Croyez-vous donc ne pas avoir diminué aussi le patrimoine national et porté une grave atteinte à la fortune publique par les expulsions qui ont contraint des milliers de citoyens d'aller chercher un refuge en Suisse, en Espagne, en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Angleterre, en Amérique même, et qui obligent des centaines de familles françaises à envoyer leurs enfants à l'étranger pour y recevoir l'éducation supérieure qu'ils ne trouvent plus dans leur patrie?

J'ai lu dans une statistique commerciale, que votre inepte interdiction des processions avait coûté, à elle seule, plus de 4 millions de francs à la fabrique de Tarare!

Voilà comment vous favorisez le travail et l'industrie, en étouffant la liberté!

Le P. Lacordaire avait appelé la loi pacificatrice de 1850 « l'Edit de Nantes du dix-neuvième siècle ». Vous l'avez révoqué, comme tout le reste; et, poussant la persécution plus loin que ne l'avaient jamais fait les tyrannies les plus implacables, vous avez été jusqu'à dragonner Dieu lui-même, en défendant que son nom fût prononcé devant l'enfance, à l'égal des mots les plus obscènes, et en biffant ce nom des livres classiques et des chefs-d'œuvre de notre littérature, expurgés *ad hoc* par les myrmidons et les cuistres de l'enseignement officiel!

Vous dragonnez les malades et les moribonds, en arrachant des hôpitaux, comme vous l'avez déjà fait des écoles et des prétoires, l'image consolatrice où la douleur puisait quelque espérance, et en chassant des 4,600 hospices, où 10,800 d'entre elles pratiquent un dévouement sublime, ces Filles admirables de Saint-Vincent-de-Paul, que vous êtes contraints de décorer en les persécutant!

Vous dragonnez les vieillards et les infirmes, en pressurant les Petites Sœurs des Pauvres, à qui votre fiscalité haineuse n'a pas honte de voler une somme annuelle de 200,000 francs!

Vous dragonnez les indigents et les déshérités, ceux qui n'ont ni vêtements ni pain, en les rayant sans pitié des bureaux de bienfaisance s'ils gardent le moindre signe de foi, et en leur criant avec barbarie: « L'incrédulité ou la misère! L'athéisme ou la mort! »

Et ce qu'il y a de plus monstrueux, c'est que — qui le croirait! — vous consommez tous ces attentats et tous ces forfaits au nom de la liberté de conscience.

Ah! c'est là, il faut le dire, ce qui vous distingue de vos ancêtres de tous les temps: c'est l'abominable hypocrisie qui vous anime, c'est le révoltant sophisme à l'aide

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

La pauvre Antoinette n'avait pas l'air bien vaillant en effet. Sa figure pâle, ses yeux rougis, ses mouvements un peu fébriles dénotaient la souffrance et l'agitation intérieure. Le dîner fut silencieux. Dès qu'on passa au salon, Antoinette demanda à se retirer, et la baronne la suivit aussitôt, sous prétexte de l'aider à se déshabiller, mais, en réalité, pour savoir plus vite « toute cette histoire ».

— Chère chérie, lui dit-elle après l'avoir écoutée avec une attention bien rare chez elle, comme tu es courageuse! Sais-tu que je t'admire?

— Mais non, ma tante, puisque j'ai eu peur, une peur affreuse!

— Oh! je t'adore! Et tu es toutes les perfections. Mais voilà donc Guillaume converti ou à peu près. Il va nous revenir, alors! Et il y aura de belles noces au château.

— Chère petite tante, ne parlez pas ainsi, je vous en conjure!

— Mais il t'aime, n'est-ce pas? Tu en es assu-

rée, bien qu'il ne te l'ait jamais dit.

L'aveu de son cousin était la seule chose que la jeune fille eût jugé à propos de tenir secrète.

— Allons, bonsoir. Je vais l'envoyer Josette.

— Non, merci, je n'ai besoin de rien ni de personne.

Antoinette voulait être seule. Il lui fallait repasser dans sa mémoire les événements de cette longue journée, tracer son plan de conduite pour l'avenir, et surtout remercier Dieu de ses grâces, grâce de conservation pour tous deux, grâce de salut pour Guillaume. Elle l'espérait, du moins.

Elle dormit peu, et le peu qu'elle dormit fut un sommeil éveillé, entremêlé de cauchemars. Elle voyait son cousin rouler à ses pieds dans l'abîme. Les vagues avaient pris, à ses yeux endormis, la forme et les proportions de monstres irrités. Aussi le lendemain était-elle très-lassée. Néanmoins, elle se leva à son heure habituelle, fit sa visite matinale à la tante Irène, qui retrouva encore des traces de « la migraine de la veille » sur le visage de sa nièce, et pria Lebihan de l'introduire auprès de son oncle.

M. de Guilty écrivait dans la bibliothèque.

— Asseyez-vous, mon enfant, dit-il lorsque Antoinette fut auprès de lui. Êtes-vous reposée, ce matin?

Antoinette répondit oui, mais sa pâleur et ses yeux battus disaient non.

— Eh bien? demanda-t-il d'un ton encourageant qui n'était guère dans ses habitudes, qu'avez-vous à me dire?

La jeune fille commença d'une voix tremblante. Elle raconta sa rencontre avec Guillaume, l'adieu qu'elle voulait lui faire, comment, entraînés par une conversation qui devait être la dernière, et pour s'abriter de l'orage, ils s'étaient réfugiés au Trou-d'Enfer, puis leurs terribles heures d'angoisse, puis le salut. Antoinette avait oublié sa timidité habituelle. Elle éprouvait un secret plaisir à parler de Guillaume avec son père. C'était la première fois qu'elle en avait l'occasion, et pour cette nature loyale, qui haïssait la dissimulation et le mystère, il y avait un soulagement inexprimable à parler ainsi.

— J'avais à peu près deviné hier soir, quand vous êtes rentrée, dit M. de Guilty d'un air pensif, non pas certes les cruels dangers que la Providence a écartés de vous, ma pauvre enfant, mais tout ce qui a précédé. Je remercie Dieu pour vous et pour un autre encore, bien qu'il soit peu digne de cette faveur miraculeuse; mais, tout coupable qu'il est, je ne puis oublier qu'il est mon fils unique. Cet autre, mon enfant, vous ne devez plus le revoir, je vous l'ai déjà dit, et je vous renouvelle la défense d'avoir avec lui aucune communication, écrite aussi bien que verbale.

Une émotion douloureuse se peignit sur le visage

bouleversé d'Antoinette.

Quei donc! Une nouvelle rigueur quand il se demandait qu'à s'amender, quand, arraché la veille à la mort, il comptait commencer une vie nouvelle! Qui l'aidera dorénavant? Qui le fera ressouvenir de ses promesses? Qui lui parlera de Dieu? Pauvre Antoinette! Elle aurait été si heureuse de devenir l'instrument de son salut! Oubliait-elle donc que Dieu n'a pas besoin de nous, et que, lorsqu'il lui plaît, il agit dans les âmes sans aucun intermédiaire, et par le seul effet de son action secrète?

— Maintenant, comprenez-moi bien, mon enfant, ajouta le baron. Quoique je prenne fort peu de souci des distractions de votre cousin, je ne cherche pas à lui retirer une amitié sage et utile comme peut être la vôtre, mais je me demande à quel titre le fils rebelle, qui a déserté le foyer domestique, qui a secoué le saint joug de la famille, ferait valoir envers vous des liens de parenté qu'il a brisés lui-même avec tous.

— Je l'ai considéré comme un frère depuis les jours de ma plus lointaine enfance, murmura la jeune fille, à qui son oncle semblait demander une réponse.

— Je le sais, mon enfant; mais lui, cet ingrat, ce révolté, qu'a-t-il fait pour vous, je vous le demande? Pendant ses longues années de dissipation et d'oubli de tous ses devoirs, s'est-il souvenu

duquel vous retournez la plus sainte des libertés contre elle-même, et l'assassinez traitreusement au nom de son propre principe!

» La tolérance est devenue dans vos mains l'arme empoisonnée de la plus effroyable des tolérances!

» Les anciens persécuteurs avaient au moins l'excuse d'une foi exaltée jusqu'au fanatisme; ils agissaient dans l'ardeur et la sincérité d'une conviction profonde; ils n'étaient que les interprètes et les exécuteurs du sentiment public et de la majorité de la nation!

» Mais ici, par une ironie prodigieuse et une perversion inouïe des choses, c'est une poignée d'hommes sans foi qui opprime la masse religieuse d'un pays; c'est le groupe infime des inéduqués qui prétend imposer son nihilisme aux millions qui croient!

» On dit que, malgré tout, vous avez résolu de continuer, et que, dans la Chambre nouvelle, vous allez dragonner les vieux chanoines, les pauvres desservants, les humbles vicaires, tous les petits, tous les enfants du peuple que vous, démocrates, devriez, ce semble, être les premiers à défendre et à servir!

» On dit que vous allez dragonner nombre d'édifices diocésains, dragonner le budget des cultes, tant de fois sabré déjà, dragonner enfin ce grand contrat d'apaisement social et religieux qui s'appelle le Concordat!

» Mais, alors, comment n'êtes-vous pas les apologistes passionnés de la révocation de l'Edit de Nantes, au lieu de vous en faire les détracteurs irrités? Comment n'applaudissez-vous pas aux dragonnades de Louis XIV comme aux déportations du Directoire, puisque vous renouvelez les unes en caressant l'idée de recommencer les autres?

» Il faut finir et constater l'indéniable vérité qui se dégage de la comparaison des temps, des hommes et des choses. — Cette vérité, chaque jour plus lumineuse aux yeux du pays, c'est que c'est nous qui condamnons la révocation de l'Edit de Nantes, et c'est vous qui la prononcez à nouveau contre la France entière! C'est nous qui renonçons à toute religion d'Etat, et c'est vous qui voulez imposer l'irreligion d'Etat! C'est nous qui réclamons la liberté pour tout le monde, et c'est vous qui ne voulez la donner à personne!

» Eh bien, hommes de persécution hypocrite et surannée; auteurs, complices, exécuteurs de l'article 7, des décrets et de toutes les violences anti-religieuses, vous serez dragonnés à votre tour, et plus tôt que vous ne le pensez, non par des policiers et des gendarmes, mais par le sentiment public que vous avez indigné, par le suffrage universel que vous avez soulevé et qui, dans les scrutins du 4 et du 18 octobre, a commencé de vous signifier son irrévocable sentence!

## BULLETIN

Le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en séance extraordinaire pour le 40 novembre 1885.

une seule fois qu'il avait laissé derrière lui une cousine, presque une sœur? Et vous voulez que je me laisse attendre parce qu'il daigne aujourd'hui accepter votre dévouement, vous qui allez à lui comme une messagère de paix et d'espérance!

Antoinette baissa la tête sans répondre. Hélas! elle n'avait jamais considéré les choses sous ce douloureux aspect. C'était elle, au contraire, qui avait toujours reçu avec reconnaissance au fond de son âme l'expression de l'amitié de son cousin. Quelle douche d'eau glacée venait tomber tout à coup sur son jeune cœur confiant! Son oncle aurait-il raison? N'était-elle pour Guillaume qu'une distraction d'un jour, et l'oublierait-il dès qu'il serait retourné à sa vie ordinaire?

Mais non, ce n'était pas possible! Hier, en présence de la mort qui les attendait, il ne pensait qu'à elle.

Et maintenant, il lui fallait rester avec cette épine dans le cœur. Elle n'entendrait plus la voix affectueuse de Guillaume, qui saurait bien la rassurer. Elle ne pourrait plus lire dans ses yeux! Comme la vie allait lui sembler dépourvue d'intérêt!

— Eh bien! mon enfant, dit le baron en frappant légèrement sur l'épaule de la jeune fille. Vous voilà toute songeuse. Croyez-moi, ne vous chargez pas du fardeau des autres. Faites votre devoir vis-à-vis de vous-même, et laissez ceux qui

Que feront les Chambres à la rentrée? Le Sénat ne fera rien, suivant sa douce habitude. Quel riche métier que celui de sénateur! Il n'y a rien au-dessus, excepté le métier de lazzarone à Naples ou celui de Président de la République à l'Elysée.

La Chambre travaillera d'abord à se constituer. Les membres dont les élections ne sont pas contestées se trouvent élus *ipso facto*; s'ils sont au nombre de 293, c'est-à-dire la moitié plus un du nombre total, la Chambre sera en mesure d'agir et commencera par élire son bureau. Cette opération sera assez longue.

Ensuite la Chambre examinera les élections contestées. Y aura-t-il beaucoup d'invalidations? Ce n'est pas probable.

Le ministère lira-t-il une déclaration, exposera-t-il un programme? Se bornera-t-il à attendre une interpellation pour réclamer un vote de confiance? Il paraît l'ignorer lui-même.

Le ministère, pour « savoir sur quel pied danser », a fait collationner les programmes de tous les députés élus et en a extrait le suc et la moelle. Voici les résultats auxquels il prétend être arrivé :

### Service militaire.

244 députés promettent la réduction à trois ans.

87, la diminution des charges militaires.

25, la suppression des vingt-huit et des treize jours.

244 ne se prononcent pas.

### Politique coloniale.

277 députés réprouvent la « politique de conquête. »

478 demandent la fin des expéditions lointaines et l'organisation des colonies actuelles.

54 réclament une « politique pacifique. »

7 veulent l'abandon immédiat du Tonkin.

84 ne se prononcent pas.

### Question agricole.

202 députés se déclarent protectionnistes.

43 libre-échangistes.

450 promettent des dégrèvements.

402 ne touchent pas à cette question.

Pour les autres questions, on trouve 477 députés favorables à l'impôt sur le revenu; 400 voudraient que le Sénat fût élu par le suffrage universel.

La suppression du Sénat et la séparation de l'Eglise et de l'Etat sont inscrits sur presque tous les programmes radicaux.

D'après une variante plus officieuse, « la séparation de l'Eglise et de l'Etat est à peine demandée, ainsi que l'élection des juges. »

Ce que demandent les électeurs n'importe guère, il est plus intéressant de savoir ce que veulent les élus.

## L'IMPOT SUR LES REVENUS.

Une assez vive émotion s'est manifestée la semaine dernière à la Bourse, et, quoi qu'on ait voulu prétendre, l'attentat dirigé contre M. de Freycinet n'était pour rien dans

ont fait le mal *seuls* le réparer *seuls*.

Puis il tendit la main à sa nièce, et, l'attirant vers lui, il l'embrassa sur le front, pour la première fois peut-être.

— Que ceci vous serve de leçon, ma chère fille, ajoute-t-il en terminant. Souvenez-vous que toute chose occulte est mauvaise en soi, et que rien n'est innocent de ce qui est clandestin, même lorsque l'on poursuit un but honorable.

(A suivre.)

## MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 31 octobre :

TEXTE. — Lavater, par M. Berger. — Les Minicopies et leur religion, par M. de Quatrefages. — Shakespeare et Bacon, par M. J.-J. Jusseraud. — Mon cheval m'aime, nouvelle, par M. J. Girardin.

GRAVURES. — Fresque antique d'Herculanum conservée au Musée de Naples, dessin de M. Hector Leroux. — Maison de Lavater. — Derniers moments de Lavater, peinture de M. Anker. — Une Conférence à la Société de géographie de Paris. — L'Hôtel de la Société de géographie. — La Chambre où naquit Shakespeare, à Stratford-sur-Avon. — La Couronne de fer de Monza.

la baisse qui s'est produite momentanément.

La véritable cause de ce mouvement des fonds était plutôt la nouvelle donnée par un journal de diverses propositions de loi ayant pour but de modifier l'assiette de l'impôt.

Dès la rentrée de la Chambre, M. Ballue déposera un projet tendant à établir l'impôt sur les revenus, basé sur celui qui fut élaboré par une commission de l'ancienne Chambre. Le rapport en a été rédigé par le député du Rhône, qui se fait aujourd'hui l'auteur de la proposition nouvelle.

Celle-ci comporte diverses modifications de l'impôt sur les revenus fonciers, sur les revenus des capitaux (créances sur l'Etat, valeurs mobilières, etc.), sur les revenus mixtes (bénéfices de l'industrie, du commerce et des professions libérales), sur les revenus du travail (traitements et pensions des fonctionnaires et employés de l'Etat, des départements, des communes et des administrations publiques et privées); sur le revenu général (taxe personnelle et mobilière).

On comprend aisément que ce projet qui frappe la propriété non bâtie d'un droit de 4 50 0/0 du revenu net imposable, qui crée un impôt de 3 0/0 sur les créances de l'Etat, c'est-à-dire sur la rente, qui porte à 4 0/0 l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et qui en établit un de 6 0/0 sur les créances hypothécaires, qui augmente les droits de patente de 45 0/0, à 50 et 100 0/0, ait causé l'émotion que nous signalons. Et encore avons-nous omis de dire que le traitement des fonctionnaires et les pensions fournies par l'Etat seraient assujetties à un droit de 2 50 0/0, que ce même impôt de 2 50 serait perçu sur les bénéfices des fermiers et que la contribution mobilière serait remplacée par une taxe d'habitation variant entre 9 0/0 et 45 0/0 du loyer. La taxe personnelle serait enfin uniformément fixée à 4 fr. 50.

Telle est l'économie de ce projet menaçant pour tous les intérêts, et qui n'a même pas cette excuse de pouvoir améliorer notre désastreuse situation financière.

On évalue le produit de ces impôts à 288 millions, et le projet comporte une série de dégrèvements montant à la même somme par la suppression de l'impôt sur les vins, des prestations pour l'entretien des chemins vicinaux, etc. Mais qui se laissera prendre à cette promesse trompeuse?

Est-il permis de supposer que des dégrèvements seront opérés en ce moment même où des emprunts considérables vont être émis, entraînant à leur suite de nouveaux impôts?

M. Jules Ferry l'a avoué, le pays aura à supporter des charges lourdes chaque jour, parce que les dépenses, loin de diminuer, s'accroissent, parce qu'il faut combler les vides du budget. L'établissement de l'impôt sur les revenus fera-t-il disparaître les énormes dépenses de l'expédition du Tonkin? Empêchera-t-il le gaspillage des millions prodigués à des milliers de pensionnés? Supprimera-t-il les engagements pris pour ces constructions d'écoles qui restent vides d'élèves, et de chemins de fer dont les frais d'établissement ne sont compensés par aucune recette?

Qu'en établisse l'impôt sur le revenu et les 288 millions disparaîtront dans le gouffre qui s'élargit tous les jours. Voilà ce qui effraie tous ceux qui réfléchissent, voilà ce qui inquiète le marché financier. Ne cherchez pas ailleurs la cause de l'opposition marquée au projet de M. Ballue.

## Chronique générale.

Le *National* se dit en mesure d'affirmer que les ministres composant le cabinet actuel remettront leur démission le 40 novembre au matin entre les mains du Président de la République. Le nouveau cabinet se constituera durant la période des opérations de validation et reviendra devant le Parlement auquel il lira une déclaration dont le sens ni les termes ne paraissent pas encore arrêtés.

AU TONKIN. — Une dépêche apprend que les opérations contre les bandes de rebelles se poursuivent dans l'intérieur du Delta.

Le ministre de la guerre a adressé un télégramme au général de Courcy dans le but de savoir prochainement quelle a été la conséquence du succès de Than-Mai sur les opérations actuellement en cours.

L'ACCIDENT DE M. GRÉVY. — On a dit que le Président de la République, voulant sortir du parc de l'Elysée jeudi dernier, s'était abîmé le nez sur la porte grillée.

D'après la *Justice*, l'accident dont a été victime le Président a été très-exagéré. Tout se borne à une portière de voiture que M. Grévy aurait reçu sur le nez.

Une portière sur le nez, ce n'est rien; néanmoins, dans la situation où se trouve M. Grévy, c'est-à-dire à la veille de tirer une seconde fois le cordon de sonnette de l'Elysée, des gens superstitieux — c'est généralement le péché mignon des frères en athéisme de M. Grévy — verraient là un présage.

Une portière sur le nez, c'est un schémement à la porte au nez.

## L'ATTENTAT CONTRE M. DE FREYCINET.

M. le juge d'instruction Benoist a entendu hier de nombreux témoins dans l'affaire de Mariotti, prévenu de tentative d'assassinat sur la personne de M. de Freycinet.

D'après ce que l'on rapporte, l'examen de la voiture aurait démontré que la balle du revolver dont s'est servi Mariotti n'aurait point atteint le coupé où se trouvait M. de Freycinet, bien que l'inculpé ne fût pas à plus de deux mètres de cette voiture lorsqu'il a fait usage de son arme.

On s'est demandé alors si la balle n'avait pu traverser la voiture par les portières sans laisser ainsi aucune trace; mais M. le ministre des affaires étrangères et son cocher ayant déclaré qu'au moment où Mariotti a tiré, les portières de la voiture étaient relevées, cette hypothèse doit être écartée.

D'un autre côté, les officiers qui ont arrêté Mariotti pensent qu'il est bien difficile d'admettre que cet homme ait pu, à la distance où il se trouvait, manquer la voiture s'il l'eût visée. Il y aurait donc lieu de croire qu'il a dit la vérité en prétendant qu'il avait volontairement tiré à terre.

On croit au palais que M. Benoist rendra bientôt une ordonnance de non-lieu dans cette affaire.

La République est de « droit divin » : le savait-on? Les opportunistes du pays basque ont fait cette découverte et l'ont aussitôt prêchée pendant la période électorale. C'est le républicain que le *Temps* a chargé de faire une enquête dans le Midi, qui a relevé cet incident.

Parlant des placards publiés par les conservateurs, dans le département des Landes, l'enquêteur dit :

A l'un d'eux, le comité républicain de Bayonne a répondu par une affiche où se relèvent ces mots :

« La République vient de Dieu comme la liberté! »

La République positiviste et athée venant de Dieu, c'est autre chose qu'une gasconnade : c'est un blasphème et un mensonge ridicule.

On raconte qu'un candidat conservateur aurait dit, il y a quelques jours, à un préfet qui avait nié, sur affiche, la veille du 18 octobre, l'envoi des renforts expédiés au Tonkin :

« Avouez, monsieur le préfet, que, ce jour-là, le gouvernement mentait! »

Le préfet aurait répondu :

« Pas plus ce jour-là qu'un autre... Il n'a jamais cessé... »

Si invraisemblable qu'il paraisse, le mot est authentique.

Le souscription pour le monument de l'amiral Courbet, qui s'était naturellement ralenti pendant la période électorale, a repris avec beaucoup d'empressement. Elle atteint en ce moment le chiffre de 450,000 francs, et ce n'est pas fini.

## LA CATASTROPHE DE PÉRIGUEUX.

Périgueux, 2 novembre. Les mineurs de Decazeville, qui sont venus pour forer un puits, travaillent au creusement d'une galerie, sous la direction de MM. Martineau et Dusaux, entrepreneurs. Cette galerie est arrivée à 150 mètres, mais le gros travail va commencer.

Un éboulement assez considérable ayant... la galerie où l'on travaille, un dé-... de plusieurs mètres cubes de pier-... a été fait.

Une mine a été essayée avec succès; de... pénétrants continueront à être employés... compromettre la solidité de la carrière.

Le perforateur pour les trous de mine a été... à Paris.

Ce matin, un ouvrier nommé Chaumont... légèrement blessé au pied par la chute... moitié d'un bloc subitement fendu.

On n'a retrouvé aucune trace des époux... Le déblaiement continue.

Les carrières de Jonzac, qui devaient ar-... deux mineurs en 48 heures, ont percé... 6 mètres 25, dont trois mètres... la terre meuble, après un travail de 45... heures.

Or, il faut traverser 62 mètres, dont 59... la roche. Ce résultat ne préjuge rien... cependant, à cause des difficultés d'établis-... l'outil primitif était trop léger. Une... nouvelle tarière, faite aux ateliers de la... Compagnie d'Orléans, a été remise hier soir... carriers, qui espèrent pouvoir creuser... mètres par heure.

La femme Denis, qui a été retirée vivante... des décombres du village d'Empeyroux, souffre beaucoup; son état est grave.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 novembre.

En l'absence d'événements décisifs en Orient, la... ne s'engage ni dans un sens ni dans l'autre, les... sont faibles. Toutefois l'abondance de... ne permet pas aux boursiers d'abuser de... victoire.

La 3 0/0 est à 79.65, l'amortissable à 81.30, le... à 107.75.

Le Crédit Foncier est ferme à 4.300. Les béné-... de cet établissement proviennent de la diffé-... entre le taux d'intérêt de ses prêts hypothé-... et communaux et celui de ses emprunts. Par... lorsque dans sa séance de mercredi, le conseil d'administration consent pour 5 millions... prêts, il assure aux actionnaires pour vingt... ou quarante ans un bénéfice sur 5 millions. Il est donc évident que le dividende actuel de 60 fr. sera doublé dans une courte période, puisque le montant des prêts va toujours en augmentant.

D'autre part, ces prêts donnent aux obligations... indiscutable sécurité, car ils sont gagés soit par une première hypothèque sur des immeubles... estimés, soit sur des engagements des départements et des communes. Les obligations du Crédit Foncier sont donc de véritables titres de créance hypothécaire.

La Société Générale conserve fermement le cours de 450 fr. en dépit de l'état général du marché.

La Banque d'Escompte est bien tenue.

L'action Panama est très-faible. On fait grand bruit du départ qu'ont dû payer les vendeurs en spéculation, mais on oublie de dire que les acheteurs se sont fait reporter hors Bourse. Le découvert n'est donc qu'une fantasmagorie.

Les actions des chemins de fer français sont cotées: le Nord à 1,500, l'Orléans à 1,305, l'Est à 796.25, l'Ouest à 840.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Hier, à onze heures et demie, ont eu lieu, dans l'église de Nantilly, les obsèques de M. le capitaine Grœner, dont nous avons annoncé la mort prématurée.

Toute l'École de cavalerie s'était réunie pour rendre les derniers honneurs à l'éminent professeur que vient de perdre notre établissement militaire. Le neveu du défunt, M. Grœner, qui suivait à Saumur l'année dernière le cours des élèves-officiers, nommé depuis quatre jours seulement sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> cuirassiers, conduisait le deuil; il était assisté de M. le général Dantoux, commandant l'École de cavalerie, et de M. Cottineau, sous-préfet de Saumur.

Après l'office à l'église, le corps a été conduit à la gare d'Orléans pour être transporté à Paris, où aura lieu la sépulture.

COTE DE LA LOIRE.

Cote observée le 3 novembre, 8 heures du matin, à Saumur: 3<sup>e</sup> 65. Eaux décroissantes.

Cote présumée pour le 4 novembre, 8 heures du matin: 3<sup>e</sup> 45. Eaux décroissantes.

Temps froid à Orléans. Eaux décroissantes à Orléans, Argenton et Confolens; croissantes à Mennelon.

PELERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT-MARTIN.

C'est le jeudi 12 qu'aura lieu le pèlerinage saumurois en l'honneur de saint Mar-

tin, apôtre de cette contrée et patron de la France.

Départ de Saumur par train spécial à 8 h. 30 et de Tours le soir à 5 heures. Prix: 4 f. 45 aller et retour. Les pèlerins peuvent facilement venir le matin par les lignes d'Angers et de Montreuil et s'en retourner le même jour. On est prié de se faire inscrire sans retard afin que M. l'abbé Nomballais, vicaire de Nantilly de Saumur, sache le plus tôt possible le chiffre approximatif des pèlerins.

La maison si hospitalière du Sacré-Cœur, en face de la chapelle de Saint-Martin, nous ouvrira ses portes comme les années précédentes.

MORT AU TONKIN.

On nous écrit de Doué-la-Fontaine:

« Aux malheureuses victimes du Tonkin, vous pouvez ajouter le nom d'Auguste Bonnet, jeune homme de Doué-la-Fontaine. C'est le 22 octobre dernier que la famille apprenait cette triste nouvelle.

» Auguste Bonnet est mort à bord du vaisseau la Gironde. Comme le jeune Foucault, de Longué, Auguste Bonnet avait fini son temps et sa famille se réjouissait de le revoir prochainement. Il était d'une force extraordinaire et avait passé trois ans au Tonkin. »

UN HOMME BRÛLÉ VIF.

Le 29 octobre, la femme Roux, demeurant à Turquant, s'absentait de chez elle, laissant seul auprès du feu son mari paralysé.

Quand elle rentra quelques heures après, elle trouva le malade tombé dans le foyer.

Les flammes avaient brûlé ce malheureux depuis le bas-ventre jusqu'à la tête. Le corps n'était plus qu'une plaie horrible à voir.

Effrayée, la femme Roux appella des voisins; on jeta de l'eau sur la victime. Mais tout fut inutile, Roux avait été brûlé vif.

GRAND THÉÂTRE D'ANGERS.

La direction informe le public que M<sup>lle</sup> Dulaurens, remplacée comme première dugazon par M<sup>lle</sup> Fleury-Pilliard, continuera à faire partie du personnel comme seconde dugazon, en partage avec M<sup>lle</sup> Vandermeiren.

Le personnel lyrique féminin se trouve donc constitué de la sorte: M<sup>lle</sup> Dorian, de Vita, Fleury-Pilliard, Dulaurens, Vandermeiren, Savigny, Joissant et Lelong.

M<sup>lle</sup> Cantrelle reste exclusivement engagée pour jouer les duègnes Desclauzas.

CHOLET.

On écrit de Cholet:

« Notre théâtre commence à prendre forme; grâce au zèle de notre architecte, M. Chevallier, les travaux ont été rapidement menés. L'entablement est terminé, les sculpteurs ont commencé à attaquer les chapiteaux des colonnes du premier étage. Si le mauvais temps ne contrarie pas trop nos ouvriers, à la fin du mois de novembre, il ne restera plus guère que les travaux d'aménagement de la salle.

» Nous croyons savoir que la municipalité a l'intention d'inaugurer ce monument par une représentation extraordinaire consistant en un opéra-comique et en un concert. Ceci est très-bien; mais nos édiles ne pourraient-ils pas entrer en pourparlers, soit avec la troupe lyrique d'Angers, soit avec celle de Nantes, pour nous assurer des représentations à l'instar de celles de Saumur? Nous croyons qu'au moyen d'une subvention, on pourrait arriver à ce résultat désiré par tous les amateurs de bonne musique. »

NANTES.

Samedi, vers 8 heures du soir, le sieur Gaudin, âgé de 65 ans, bedeau à Saint-Clément, demeurant rue du Lycée, traversait le cours Saint-Pierre pour regagner son domicile. Il rencontra trois individus qui s'écrièrent en le voyant: « C'est un bedeau; il faut lui donner une râlée. »

En même temps, ces drôles se jetèrent sur ce malheureux, le renversèrent et lui meurtrirent horriblement le visage à coups de pied.

Le sieur Gaudin perdit sans doute connaissance, car ce n'est qu'à dix heures du

soir qu'il put rentrer chez lui. Il n'a pu donner aucune explication sur l'agression dont il a été victime, M. le docteur Viaud-Grand-Maraîs, appelé à lui donner des soins, lui ayant défendu de prononcer une parole et de faire un mouvement. Son état inspire de sérieuses inquiétudes. (Espérance du Peuple.)

Samedi soir encore, à peu près à la même heure, lisons-nous dans la même feuille, un autre employé de l'église Saint-Clément, le sieur Plantard, a été attaqué, rue de Paris, en face de l'Adoration.

Deux individus tombèrent sur Plantard en disant: « Voilà un calotin, faisons-lui son affaire. »

Mais ces ennemis de la calotte avaient compté sans leur hôte.

Le sieur Plantard, qui est très-vigoureux, ne jugea pas à propos de se laisser rouer de coups. Il prit résolument l'offensive et s'escria si bien avec son parapluie, la seule arme qu'il eût à sa disposition, que les deux chenapans, après avoir reçu force horions, furent obligés de prendre honteusement la fuite.

Suivant l'usage, au moment où ces faits se passaient, on ne voyait pas l'ombre d'un agent de police sur le cours Saint-Pierre et dans la rue de Paris.

LA GUÉRISON DE LA RAGE.

M. Pasteur vient de rendre compte à l'Académie des sciences d'une magnifique expérience.

Il y a quatre mois environ, un enfant avait été mordu violemment par un chien certainement enragé; morsures profondes, nombreuses, et qui, à coup sûr, auraient amené l'infection rabique.

Dès le surlendemain, l'enfant fut traité par M. Pasteur. Pendant une quinzaine de jours, des inoculations furent faites avec des virus vaccinaux de force progressivement croissante, les derniers étant beaucoup plus redoutables que ne l'est le virus de la rage vulgaire.

Aujourd'hui, le malade va bien, et dans l'opinion de M. Pasteur, comme dans celle de M. Vulpian, qui a suivi tout le traitement, il est à l'abri du danger.

Cette conclusion se base sur les faits suivants:

Une centaine de chiens ont été inoculés de la rage par M. Pasteur; la moitié d'entre eux, laissés sans traitement, ont péri; l'autre moitié, soignée comme l'a été plus tard l'enfant mordu, ont guéri.

On reconnaît que ces chiens sont guéris, d'abord à ce que des mois se sont écoulés depuis l'inoculation première, ensuite et surtout à ce qu'ils ont impunément subi les inoculations des virus préservateurs, qui, sans cette immunité acquise, les eussent tués très-rapidement. Non-seulement ils sont guéris de la rage antérieure, mais ils sont à l'abri de la rage future.

Telle est cette admirable découverte qui va faire encore grandir M. Pasteur et la science française dans l'estime du monde scientifique, et qui leur crée de nouveaux titres à la reconnaissance de tous.

La maison Georges Douesnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 4 fr. 20 la boîte de 16 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfine de Nice, 60 c. la boîte de 15 à 16 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

Avis mortuaire.

Les amis et connaissances de la famille Vaillot qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part pour l'enterrement de M. Louis VAILLOT, décédé le 4 novembre, dans sa 65<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

Les convoi et enterrement auront lieu vendredi, à 9 heures du matin, dans l'église Saint-Nicolas.

GENILLÉ, Indre-et-Loire, le 27 juin 1885. Depuis plusieurs années, ma femme souffrait de mauvaises digestions et de constipation continue, qui lui occasionnaient des maux de tête,

et lui enlevaient l'appétit. Elle eut l'heureuse idée de prendre vos Pilules suisses, et depuis qu'elle en fait usage, tous ses maux ont disparu. Je ne saurais trop vous remercier, et je vous donne le droit de publier ma lettre. Sésard Eugène; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

MERCREDI 4 novembre 1885, 1<sup>re</sup> REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS

NOS BONS VILLAGEOIS

Comédie en 5 actes, de Victorien SARDOU.

Distribution:

Table listing cast members and their roles: Le baron, MM. Joissant, Morisson, Fleury, Henri Morisson, Mosnier, Floupin, P. Leprin, Grinchu, Omeltz, Tétillard, Allain, Grandménil, Recurt, Pipart, Hennessie, Cailloux, L. Leprin, Courtecoisse, Allemand, Buisson, Guiraud, Jean, Asmiro, Boutillé, Derousseau, Troussereain, Luneau, Pauline, M<sup>lle</sup> Joissant, Geneviève, Savigny, La Mariotte, Colson, La mère Buisson, Allain, Chouchou, M<sup>lle</sup> Joissant, Honoré Pipart, Hennessie, Maguelou, Recurt, Yveline, Van Beta, Perrette, Ambroisine, M<sup>lle</sup> Boutillé, Guilmain, Lorient, MM. Dacos, Le docteur, Hertz, Le secrétaire, Cherrier, François, Alexandre.

Paysans, paysannes, invités, musiciens, pompiers.

La scène se passe à Bouzy-le-Têt, aux environs de Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 31 octobre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le mariage de la princesse Marie d'Orléans avec le prince Valdemar de Danemark. — Les événements d'Orient. — Revue anecdotique par Lorédan Larchey. — D'après Rubens (nouvelle), par R. d'Arbois. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréation de la famille.

GRAVURES: Le mariage de la princesse Marie d'Orléans avec le prince Valdemar de Danemark: La chapelle du château d'Eu pendant la bénédiction nuptiale; Le mariage civil à la mairie du huitième arrondissement; Le dîner nuptial dans la salle de Guise au château d'Eu, les toasts; L'escalier d'honneur du château d'Eu; le duc de Chartres conduisant la princesse Marie à la chapelle; Le vestibule d'honneur du château d'Eu; Les invités attendant le cortège; Aubade des habitants de la ville d'Eu à la porte du château pendant le dîner. — Échecs. — Rébus.

AUX PERSONNES QUI ONT DES DOULEURS

Bains de Vapeur

Il est universellement reconnu que rien ne guérit mieux les Rhumes de cerveau ou de poitrine, douleurs, points de côté, lumbagos, qu'un Bain de Vapeur. — Bien des personnes, avant d'avoir fait usage de ces bains, en redoutent les effets. — Rien au contraire n'est plus agréable, et, dans nos salons de vapeur, on peut se promener, lire, jouer et passer ainsi quelques heures aussi salutaires qu'agréables.

Tous les jours, Bains de Vapeur

17, rue du Marché-Noir, 17, SAUMUR

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, ph<sup>en</sup>, 102, r. Richelieu, PARIS, & P<sup>h</sup>

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Terre de Saint-Maur**  
**BELLE CHASSE**  
**A LOUER DE SUITE**  
 S'adresser à M. CHARPENTIER, propriétaire à la Martinière, commune d'Allonnes, ou à M. DENIEU, notaire à Allonnes. (829)

**A LOUER**  
 PRÉSENTEMENT,  
 En totalité ou par parties,  
**MAISON**  
 Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,  
 Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.  
 S'adresser, pour visiter, à Mme veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A VENDRE**  
 DEUX TRÈS-JOLIS  
**PONEYS**  
 Avec ou sans harnais,  
 Taille 1-38, bai-brun, 8 ans, très-doux, se montent et s'attellent à un et à deux.  
 S'adresser à M. Léon TOURET, rue d'Orléans, 83, Saumur. (817)

**A VENDRE**  
**UNE CAVE**  
 Propre au commerce des vins.  
 Située place du Presbytère, à Nantilly.  
 S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

**BALS DE SOCIÉTÉ**, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens. (834)

**A VENDRE**  
**JUMENT**  
 Très-douce, poil bai,  
 Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

**CABINET D'AFFAIRES**  
 DE  
**M. G. DOUSSAIN**  
 Syndic de faillite,  
 40, rue des Basses-Perrières.

Liquidations et attermoiments. Recouvrements et renseignements. Consultations absolument gratuites.

**FABRIQUE D'AGRAFES**  
 A ressort à double mentonnet  
 POUR  
**COUVERTURES EN ARDOISES**  
 Nouveau système perfectionné  
 Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLE**  
 M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays  
 Inventeur et seul Fabricant  
 Quai Saint-Nicolas, n° 13,  
 à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.  
 PRIX MODÉRÉS.

LA  
**Régisse Sanguinède**  
**GUÉRIT**  
 les Rhumes, Gastrites, Crampes,  
 Faiblesses d'Estomac  
 et facilite la Digestion.  
 0f75 dans toutes Pharmacies.

**M. HOULARD, FILS**  
 Propriétaire et négociant à Saumur,  
 rue des Basses-Perrières, n° 7,  
 Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 78 francs la barrique, et du vin blanc depuis 80 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.  
 Envoi d'échantillons sur demande.

**Offres et Demandes**

ON DEMANDE à acheter, à Saumur, différents immeubles de 10 à 20,000 francs.  
 S'adresser à M. F. GIRARD, rue du Puits-Tribouillet, n° 5, à Saumur.

UN MÉNAGE demande à se placer de suite. — Bons certificats.  
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour une bonne Maison d'Épicerie de détail.  
 S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> DE NEUVILLE, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 11, demande de suite un petit clerc.

M<sup>e</sup> LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12, demande de suite un petit clerc.

**JOURNAL D'AFFICHES**  
 5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
 PARAISSANT LE DIMANCHE  
 Organe spécial pour la vente des Propriétés,  
 Fonds de commerce et Industries.  
 Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.  
 ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS  
**Léon A. Fresco**  
 68, quai de Limoges,  
**HOTEL DU BELVÉDÈRE**  
**SAUMUR**  
 Extraction, Aurification - Prix modéré.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR  
 AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES  
**BANDAGES HERNIAIRES**  
 à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses  
 DE MM. WICKHAM F<sup>rs</sup>, D<sup>rs</sup>, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.  
 SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON  
 Seul dépôt à Saumur chez M<sup>rs</sup> V. Lardeux, coutelier et bandagiste.  
 Un employé spécialiste, s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

**EN VENTE**  
**ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE**  
 (Arrondissement de Saumur)  
**P. GODET**  
 Editeur, Imprimeur-Libraire.  
 Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M<sup>rs</sup> veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.  
 Prix: 10 centimes.  
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



**Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable**  
 DE  
**B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.  
 Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.  
 Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:  
**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**



**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 NOVEMBRE 1885.**

| Valeurs au comptant          | Clôture préc. | Dernier cours. | Valeurs au comptant         | Clôture préc. | Dernier cours. | Valeurs au comptant              | Clôture préc. | Dernier cours. | Valeurs au comptant     | Clôture préc. | Dernier cours. |
|------------------------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|----------------|----------------------------------|---------------|----------------|-------------------------|---------------|----------------|
| 3 % amortissable             | 79 90         | 79 65          | Est                         | 798 75        | 796 25         | Obligations                      |               |                | Gaz parisien            | 516           | 518            |
| 3 % amortissable             | 81 25         | 81 30          | Paris-Lyon-Méditerranée     | 1242 75       | 1240           | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 509           | 507            | Est                     | 371 75        | 370 75         |
| 3 % (nouveau)                |               |                | Midi                        | 1157 50       | 1160           | — 1865, 4 %                      | 518           | 510            | Midi                    | 384           | 383 50         |
| 4 1/2 %                      | 104 02        | 104 15         | Nord                        | 1517 50       | 1500           | — 1869, 3 1/2 %                  | 464           | 403            | Nord                    | 393           | 392            |
| 4 1/2 % (nouveau)            | 107 85        | 107 75         | Orléans                     | 1307 50       | 1305           | — 1871, 3 %                      | 396           | 396            | Orléans                 | 391 50        | 391            |
| Obligations du Trésor        | 515           | 515            | Ouest                       | 843 75        | 840            | — 1875, 4 %                      | 518 25        | 511            | Ouest                   | 381           | 380 55         |
| Banque de France             | 4735          | 4740           | Compagnie parisienne du Gaz | 1453 75       | 1453 75        | — 1876, 4 %                      | 515           | 517            | Paris-Lyon-Méditerranée | 381 50        | 380 55         |
| Société Générale             | 450           | 450            | Canal de Suez               | 2010          | 2010           | Bons de liquid. Ville de Paris   | 519           | 519            | Paris-Bourbonnais       | 361           | 360 50         |
| Comptoir d'escompte          | 970           | 972 50         | C. gén. Transatlantique     | 470           | 472 50         | Obligations communales 1879      | 453           | 450            | Canal de Suez           | 377           | 377            |
| Crédit Lyonnais              | 518 75        |                | Russe 5 0/0 1870            | 98 25         | 98             | Obligat. foncières 1879 3 %      | 455           | 453            |                         |               |                |
| Crédit Foncier, act. 500 fr. | 1285          | 1300           |                             |               |                | Obligat. foncières 1883 3 %      | 367           | 365            |                         |               |                |
| Crédit mobilier              | 201 25        | 200            |                             |               |                |                                  |               |                |                         |               |                |

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
 6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)  
 9 — 13 — matin, omnibus-mixte.  
 1 — 25 — soir,  
 3 — 32 — express.  
 7 — 15 — omnibus.  
 10 — 36 — (s'arrête à Angers).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
 8 — 31 — omnibus.  
 9 — 37 — express.  
 12 — 48 — soir, omnibus-mixte.  
 4 — 44 —  
 7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)  
 10 — 34 — express-poste.  
 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY**

|            |       |       |      |       |       |
|------------|-------|-------|------|-------|-------|
|            | Mixte | Omn.  | Omn. | Mixte | Mixte |
|            | matin | matin | soir | soir  | soir  |
| Saumur.    | 8 05  | 7 24  | 8 40 | 1 15  | 3 50  |
| Chacé.     | 8 15  | 7 32  | 8 58 | 1 24  | 4 02  |
| Brézé.     | 8 23  | 7 39  | 9 10 | 1 32  | 4 13  |
| Montreuil. | 8 39  | 7 52  | 9 27 | 1 46  | 4 30  |

**MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR**

|            |       |       |       |      |       |        |
|------------|-------|-------|-------|------|-------|--------|
|            | Omn.  | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte | Direct |
|            | matin | matin | matin | soir | soir  | soir   |
| Montreuil. | 6 49  | 9 45  | 1 52  | 8 04 | 8 30  | 11 10  |
| Brézé.     | 7 04  | 10 10 | 2 08  | 8 20 | 8 48  |        |
| Chacé.     | 7 12  | 10 28 | 2 16  | 8 28 | 8 54  |        |
| Saumur.    | 7 23  | 10 39 | 2 28  | 8 40 | 9 06  | 11 39  |

**SAUMUR - BOURGUEIL**

|             |       |       |       |       |
|-------------|-------|-------|-------|-------|
|             | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte |
|             | matin | matin | soir  | soir  |
| Saumur.     | 3 26  | 8 21  | 12 48 | 4 44  |
| Port-Boulet | 5 33  | 9 06  | 1 25  | 6 58  |
| Bourgueil.  | 5 42  | 9 15  | 1 34  | 7 05  |

**BOURGUEIL - SAUMUR**

|             |       |       |       |       |
|-------------|-------|-------|-------|-------|
|             | Mixte | Mixte | Mixte | Mixte |
|             | matin | soir  | soir  | soir  |
| Bourgueil.  | 8 17  | 12 09 | 6 10  | 9 41  |
| Port-Boulet | 8 26  | 12 18 | 6 20  | 9 50  |
| Saumur.     | 8 35  | 12 27 | 6 30  | 10 00 |

**SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS**

|                   |       |       |      |       |       |
|-------------------|-------|-------|------|-------|-------|
|                   | Mixte | Omn.  | Omn. | Mixte | Mixte |
|                   | matin | matin | soir | soir  | soir  |
| Saumur. (départ)  | 6 05  | 7 24  | 1 15 | 8 50  | 7 45  |
| Montreuil-Bellay  | 6 53  | 7 55  | 2 2  | 9 50  | 8 41  |
| Lernay            | 7 02  |       | 2 11 |       | 8 51  |
| Brion-s.-Thouet   | 7 14  | 8 08  | 2 19 | 3 4   | 8 59  |
| Thouars (arrivée) | 7 29  | 8 21  | 2 32 | 5 19  | 9 16  |

**THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR**

|                  |       |       |       |      |       |
|------------------|-------|-------|-------|------|-------|
|                  | Omn.  | Mixte | Mixte | Omn. | Mixte |
|                  | matin | matin | soir  | soir | soir  |
| Thouars (départ) | 5 40  | 9 01  | 1 07  | 4 30 | 7 45  |
| Brion-s.-Thouet  | 5 58  | 9 18  | 1 19  | 4 30 | 7 57  |
| Lernay           | 6 07  | 9 21  | 1 22  | 4 37 |       |
| Montreuil-Bellay | 6 49  | 9 45  | 1 52  | 5 04 | 8 30  |
| Saumur (arrivée) | 7 23  | 10 39 | 2 28  | 5 47 | 9 06  |

**MONTREUIL - POTIERS venant d'Angers.**

|           |       |      |       |
|-----------|-------|------|-------|
|           | Omn.  | Omn. | Mixte |
|           | matin | soir | soir  |
| Montreuil | 7     | 1 55 | 8 35  |
| Loudun    | 8 23  | 2 51 | 9 55  |
| Arçay     | 8 37  | 3 4  | 10 14 |
| Mirebeau  | 9 27  | 3 54 | 11 1  |
| Neuville  | 9 53  | 4 24 | 11 27 |
| Poitiers  | 10 28 | 4 56 | 12 1  |

**POTIERS - MONTREUIL allant à Angers.**

|           |       |       |       |
|-----------|-------|-------|-------|
|           | Omn.  | Omn.  | Mixte |
|           | matin | soir  | soir  |
| Poitiers  | 5 30  | 12 50 | 6 18  |
| Neuville  | 6 28  | 1 38  | 7 08  |
| Mirebeau  | 6 55  | 1 57  | 7 58  |
| Arçay     | 7 50  | 3 52  | 9 18  |
| Loudun    | 8 49  | 3 58  | 10 28 |
| Montreuil | 9 24  | 4 38  | 11 7  |